

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION ET DE RÉSERVATION

General terms of hiring and booking

- Les locations de mobile-homes, caravanes, tentes et emplacements sont nominatives. Elles ne peuvent pas être cédées sans l'accord du loueur.
- Les clients qui ne prennent pas l'électricité ne peuvent pas s'installer sur les emplacements électrifiés,
- La réservation d'emplacement ou de mobile-home, n'est effective qu'à réception **du contrat de réservation comprenant l'acompte de 30%** et les frais de réservation.
- En cas d'annulation moins de 60 jours avant le début du séjour pour les locations, 30 jours pour les emplacements, l'acompte ne sera pas remboursé sauf lorsqu'une assurance annulation a été souscrite par le réservataire.

Dans tous les cas les frais de réservation et les frais de gestion, 35€ pour les locations et 20€ pour les emplacements, restent acquis.

- Une arrivée tardive ou un départ prématuré ne donne pas droit à une réduction du montant du séjour « forfait cure » ou de la location.

- Pour un séjour sans réservation, il sera demandé un acompte de 30% à l'arrivée.

POUR LES LOCATIONS :

- 1 - Le solde est à régler impérativement le jour de l'arrivée, pour les emplacements en forfait cure, la veille du départ.
- 2 - Sans la souscription d'une assurance-annulation, lorsque le séjour est commencé, pour les locations de mobile-home il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé quelle qu'en soit la raison.
- 3 - **L'inventaire des lieux**, mobiliers, matériels, ustensiles de cuisine **aura lieu à l'arrivée**, et sera **effectué par le locataire**, en comparaison avec la liste remise à l'arrivée.
- 4 - **Deux cautions, par chèques de 210€ + 40€** (cautions inventaire et ménage) déposées le jour d'arrivée, seront restituées intégralement en fin de séjour et **au plus tard dans les quinze jours après le départ et après inventaire, déduction faite du matériel manquant ou cassé. En cas de propreté douteuse la caution de 40€ ne sera pas restituée.**

Des alèses d'oreillers, de matelas et de tapis de bains jetables sont fournis. Ils sont changés à chaque location, ce qui permet d'assurer un roulement de propreté, draps et taies non fournis.

CONSIGNES DIVERSES :

- Les emplacements de camping ou de location devront être restitués en parfait état de propreté.
- Entre 23 heures et 6 heures 30, les voitures ne sont pas autorisées à circuler dans le camp.

- LES PRIX COMPRENNENT, selon les options choisies :

- La location du mobile-home, de la caravane, de la tente selon le nombre de personnes visées au contrat et **au tarif de l'année en cours.**
- Le forfait cure ou le forfait camping comprennent : la location d'un emplacement, un véhicule, les branchements électriques, l'eau.
- L'accès aux équipements du camping : piscine aux dates d'ouverture, sanitaires etc.
- **LES PRIX NE COMPRENNENT PAS** : la taxe de séjour en vigueur, qui peut être modifiée par arrêté municipal.

- Le tarif camping bénéficie d'une remise pour un séjour supérieur à 10 jours (voir conditions tarif).
- Le forfait cure camping s'applique **pour un minimum de 20 nuits** (prorata au delà) sur :
 - 1 personne seule (forfait cure une personne)
 - 2 personnes quel que soit l'âge (forfait cure 2 personnes).Si l'emplacement est loué avec un forfait cure 2 personnes, les personnes supplémentaires seront facturées au tarif camping. Les départs prématurés, les absences pendant le séjour ne donnent pas lieu à une réduction du forfait cure.
- Le nombre de personnes par emplacement est limité à 6, au delà un 2^{ème} emplacement devra être loué.
- 1 emplacement = la parcelle, une caravane ou une tente ou un camping-car, une voiture. Une tente type igloo de 3m² maxi est acceptée en plus sur l'emplacement.
- A l'arrivée, un badge d'accès au camping est remis contre caution, il ne doit pas être prêté pour faire entrer un véhicule non déclaré.
- Les gérants se réservent le droit de faire l'inventaire de la parcelle régulièrement et de régulariser le fichier des réservations
- Les locations sont équipées : de plaques de cuisson, réfrigérateur, micro-onde, cafetière, vaisselle, couvertures, oreillers. (Demander la liste d'inventaire).

Les animaux sont les bienvenus, à condition d'avoir été déclarés lors de la réservation et de posséder un carnet de vaccination à jour. Ils seront tenus en laisse dans le camping et **en aucun cas ne devront rester seuls dans les locations ou être admis dans l'enceinte de la piscine.**

- Les visiteurs doivent impérativement se signaler à l'accueil dès leur arrivée, facturation selon tarif, les campeurs ne sont pas autorisés à recevoir de la famille ou des invités sans en avertir le camping, ceci pour des raisons évidentes de sécurité et de responsabilité.

- Les campeurs et résidents **devront respecter le règlement intérieur** affiché dans le camping et disponible à l'accueil, la direction se réserve le droit d'exclure tout contrevenant.

Piscine : Les enfants sont sous l'entière responsabilité et **surveillance des parents**, notamment dans l'enceinte de la piscine où ils **ne pourront se rendre seuls**. Les résidents devront veiller à bien refermer la porte de sécurité à l'entrée de la piscine.